

## CORÉE

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Atténuer le dualisme du marché du travail (2009, 2011)**

**Recommandations :** Élargir la couverture du système d'assurance sociale et assouplir la législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers. Développer les possibilités de formation pour les travailleurs non réguliers.

**Mesures prises :** En 2009, le gouvernement a mis en œuvre des programmes gratuits de formation à destination des travailleurs non réguliers, et les a élargis en 2010.

#### **Assouplir la réglementation des industries de réseau et des services (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Continuer à réduire les obstacles à l'entrée, réformer la réglementation et créer des autorités de tutelles sectorielles. Assouplir les restrictions à l'IDE, notamment les plafonds sur les participations étrangères dans principaux services.

**Mesures prises :** Le gouvernement a assoupli 28 réglementations concernant l'entrée sur le marché, essentiellement dans les services, en 2009-10. Les plafonds sur les participations étrangères ont été relevés pour la télédiffusion par satellite et les éditeurs de programmes en 2009.

#### **Réduire les aides à la production agricole (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Ouvrir plus largement le marché aux importations agricoles par l'intermédiaire d'accords de libre-échange et remplacer les mesures de soutien des prix du marché par des aides directes aux producteurs afin de réduire les distorsions aux échanges et à la production.

**Mesures prises :** Depuis 2007, la Corée a mis en place des accords de libre-échange portant notamment sur l'agriculture, avec l'Union européenne, le Pérou, l'ANASE et l'Inde. Le gouvernement a élargi les programmes d'aides directes, notamment un projet pilote mis en œuvre en 2010 visant à stabiliser les revenus des exploitants agricoles.

#### **Réduire les obstacles à l'entrée pour les entreprises locales et étrangères (2007)**

**Recommandations :** Réduire les obstacles à l'entrée et favoriser l'IDE en assouplissant les restrictions réglementaires.

**Mesures prises :** En 2009, le gouvernement a supprimé le capital minimum requis pour créer une entreprise et ramené le nombre de procédures administratives de dix à huit. Les autorités ont simplifié le processus d'approbation pour l'IDE en 2009.

### Autres priorités

#### **Renforcer les mesures en faveur de la participation des femmes au marché du travail (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Assouplir les mesures de contrôle des prix des services de garde d'enfants et attribuer des chèques-garderie aux parents.

**Mesures prises :** Le gouvernement a mis en œuvre en 2009 un dispositif de chèques-services permettant aux parents d'enfants de moins de cinq ans, à revenus modestes, de bénéficier de services de garde d'enfants gratuits. Les conditions de ressources ont été élargies aux familles dont les revenus se situent dans les sept déciles inférieurs en 2011. Le gouvernement a permis aux prestataires privés de services à la petite enfance de pratiquer des tarifs supérieurs de 50 % aux tarifs plafonnés, à titre d'essai en 2011.

#### **Améliorer l'efficacité du système fiscal en donnant plus de poids aux impôts indirects (2011)**

**Recommandations :** Tabler davantage sur la fiscalité indirecte pour dégager des recettes supplémentaires, et élargir l'assiette des impôts directs.

**Mesures prises :** Le gouvernement a élargi l'assiette de la TVA à certains services médicaux et éducatifs en 2011.

#### **Améliorer le système d'innovation (2007, 2009)**

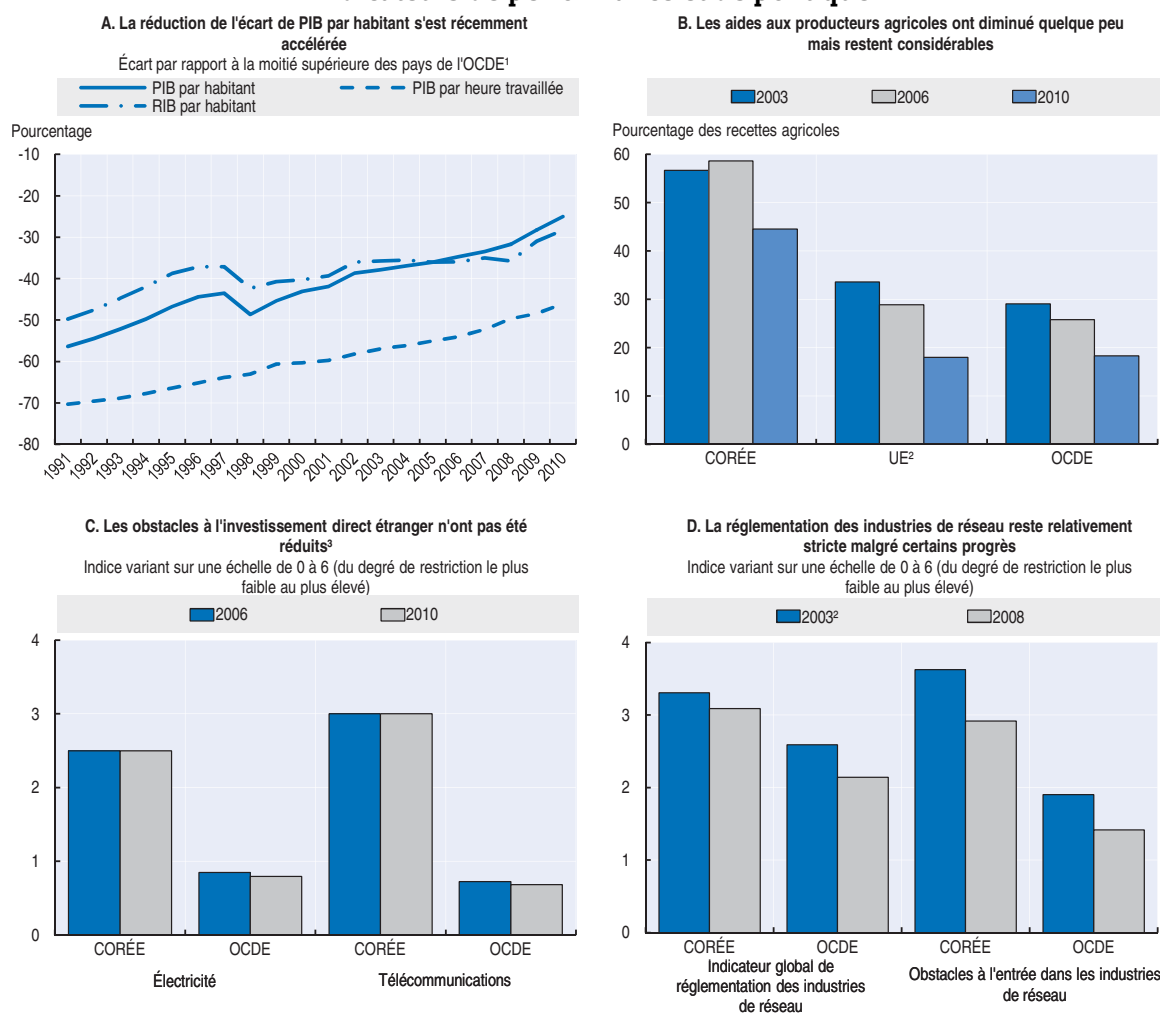
**Recommandations :** Améliorer la qualité des universités grâce à des mesures de déréglementation, à un renforcement de la concurrence et à une meilleure protection de la propriété intellectuelle.

**Mesures prises :** Le gouvernement a adopté une loi fondamentale sur les droits de la propriété intellectuelle en 2011. Les universités ont l'obligation, depuis 2008, de publier certaines informations clés afin de renforcer la concurrence.

## CORÉE

- L'écart de PIB par habitant de la Corée par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE continue de se resserrer. Le taux d'utilisation de la main-d'œuvre reste le plus élevé de la zone OCDE, de sorte que l'écart restant à combler en termes de revenu est dû à des déficits de productivité, notamment dans le secteur des services.
- Des réformes importantes ont été mises en œuvre dans les domaines prioritaires, comme l'assouplissement des obstacles à l'entrée sur le marché pour les entreprises locales et les entreprises étrangères, le renforcement de la protection de la propriété intellectuelle et l'attribution de chèques-services pour la garde d'enfants. Toutefois, les progrès sont moins probants pour ce qui concerne la réduction du dualisme du marché du travail, la diminution du niveau de soutien à l'agriculture et le renforcement de la concurrence dans les industries de réseau.
- Dans d'autres domaines, le recours au chômage partiel a été temporairement multiplié par deux dans le secteur public en 2009, afin d'atténuer les conséquences de la crise sur le marché du travail.

## Indicateurs de performance et de politique



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Moyenne des pays européens membres de l'OCDE. Les moyennes de l'UE et de l'OCDE excluent le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovénie dans le graphique D.
3. L'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE de l'OCDE repose uniquement sur les dispositions juridiques limitant l'investissement direct étranger, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs ; graphique C : [www.oecd.org/investment/index](http://www.oecd.org/investment/index) ; graphique D : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932565528>



Extrait de :  
**Economic Policy Reforms 2012**  
Going for Growth

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/growth-2012-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2012), « Corée », dans *Economic Policy Reforms 2012 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/growth-2012-27-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).